

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2024

Compte-rendu affiché le : 15 mars 2024

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 mars 2024

N° 24-03-03

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :

Désignation des délégués au sein des organismes

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

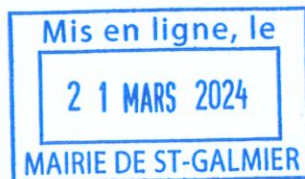
Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON - Solange MORERE - Gilles GRANGIER – Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Guy BERNE – Christian BECUWE – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI - Christine PALLEY - Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE - Marie-Hélène BOUILHOL - Romain MONTELMARD - Jean-Paul SOLEILHAC – Alain LECUE.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Geneviève NIGAY à Jacques DECHANDON - Céline BENNICI à Suzanne BOICHON - André HUBERT à Romain MONTELMARD - Aurélie DESBREE à Marie-Hélène BOUILHOL.

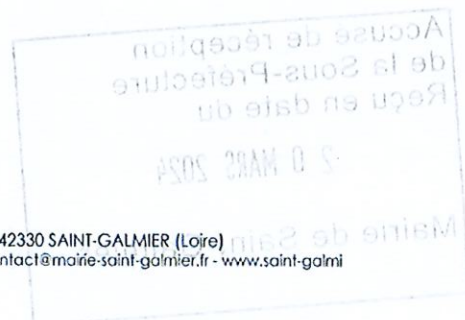
Membre absent : 0.



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

20 MARS 2024

Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DES ORGANISMES

Monsieur le Maire expose que les statuts de la MJC Saint-Galmier Loisirs prévoient la possibilité pour la mairie de Saint-Galmier de désigner un élu représentant.

Il est proposé de désigner Mme Suzanne BOICHON en vue de siéger et de représenter la municipalité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** les désignations telles que définies ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 19 mars 2024.

LE MAIRE
Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du
20 MARS 2024
Mairie de Saint-Galmier

Mairie de Saint-Galmier
20 MARS 2024
Reçu en date du
Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Mairie de Saint-Galmier
5 MARS 2024
Mis en ligne le